Comptes rendus de Marie Letterer.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Paris, Grand Palais, 9 h. 30

Sont présents :

M. Giulio-Carlo ARGAN, président d'honneur (Italie)
M. Jacques LASSAIGNE, ancient président, (France)
M. René BERGER, président (Suisse)
M. Guy WEELEN, secrétaire général (France
M. Jacques MEURIS, trésorier général (Belgique)
M. Raoul-Jean MOULIN, secrétaire général adjoint (France)
Mme Nora ARADI (Hongrie), M. Georges BOUDAILLE (France), M. J.-P. HODIN (Angleterre), M. Hans L.C. JAFFE (Hollande), Mme Wladislawa JAWORSKA (Pologne), M. Pierre JEANNERAT (Angleterre), M. Jiri KOTALIK (Tchécoslovaquie), M. Ulrich KUHIRT (R.D.A.), M. Laurent LAMY (Canada), Mme Francine-Claire LEGRAND (Belgique), M. Kurt MARTIN (R.F.A.), M. Sven SANDSTRØM (Suède), M. René de SOLIER (France), Melle Margit STABER (R.F.A.), M. Juliusz STARZYNSKI (Pologne).
M. Michel CONIL-LACOSTE, Représente l'UNESCO.

Introduction du président.-

Après avoir rappelé les circonstances qui ont présidé à l'organisation de cette 24e Assemblée générale extraordinaire à Paris, le président expose les points essentiels qui feront l'objet des travaux des deux séances figurant au programme.

1. Expiration du mandat présidentiel. Les élections se feront jeudi.

2. Extension de l'AICA dans le Tiers-monde, selon le voeu de l'UNESCO, si possible en Asie et en Afrique.
A l'occasion d'un voyage au Zaïre, le président a pu envisager la formation d'une première section d'Afrique Noire. C'est un premier jalon, d'autres contacts ont été pris avec le Niger, la Côte d'Ivoire, l'Egypte.
Les autorités zaïroises sont prêtes à organiser le premier Congrès en Afrique dès l'année prochaine.
Une proposition avait été faite il y a deux ans, au Canada,

par la Yougoslavie; l'année dernière, à Amsterdam, elle avait été retirée, puis reconfirmée.

Selon la proposition zaïroise, le congrès correspondrait à une 15aine de jours. Un avion charter prendrait les congressistes à différents points de ralliement en Europe : Bruxelles, Paris, Genève, Rome, Madrid. En plus des travaux du congrès, une série de rencontres et de visites sont prévues. Avant le retour en Europe, la possibilité est offerte d'une excursion aux parcs nationaux, en particulier au parc des Virunga. L'ensemble du voyage est assuré, sans aucun frais sur place, pour un forfait de $ 500.-, tout le reste étant pris en charge par les organisateurs.

3. Statuts : une commission a été désignée et toute proposition doit être faite 2 mois avant l'assemblée générale; celles qu'a reçues le Secrétaire général ne lui sont parvenues qu'au tout dernier moment. Ces modifications doivent être étudiées avant d'être votées.

4.a) Développement des relations avec l'UNESCO.-
Les travaux relatifs au contrat UNESCO/AICA ont été jugés satisfaisants, de sorte que, non seulement une subvention est assurée, mais ~~xxxxxxxxxxxx~~ augmentée. Michel CONIL LACOSTE prépare pour l'année prochaine un colloque sue "Les Archives de l'art contemporain (AICARC)". C'est une perspective importante qui marque un très grand changement et qui reconduira la subvention jusqu'à 1978

b) Conseil de l'Europe, Promotion culturelle : Dimension esthétique.- L'AICA a été appelée à collaborer à ce projet. La section hollandaise a reçu une subvention et a fourni deux rapports d'experts préparés par MM. Peeters et Habraaken. M. Lionel de ROULET, directeur adjoint au Conseil de l'Europe sera présent, il indiquera ce qui se fait sur le plan européen : entre autres une 15e exposition européenne d'art artisanal et folklorique, et une exposition "L'Art dans la ville", à Strasbourg, selon une initiative de Mme Palma BUCARELLI,

c) Les Biennales.- La Biennale de Sao Paulo veut se transformer. M. Antônio BENTO, président de la section brésilienne exposera ce projet; il sera assisté par M. Flüsser délégué par la Biennale de Sao Paulo. M. Mxxxxxdax Jorge HERNANDEZ CAMPOS, délégué par M. Jorge J. CRESPO DE LA SERNA, fera part des projets de la section Mexicaine.

d) Au sujet d'une autre initiative nouvelle, je me suis rendu compte de l'importance croissante des mass media et en particulier de la TV où les membres de l'AICA n'ont pas la place qui leur revient. Je suis donc entré en contact avec l'Eurovision, dont le président qui est suisse, M. Marcel BEZENÇON a délégué M. Edouard HAAS, directeur de télévision à la SSR. Il s'agit pour les critiques d'art de s'intéresser et de prendre part aux efforts considérables de la TV dans le développement des communications de masse par satellites, par câbles, par cassettes, par magnétoscopes. Un colloque organisé à Arc et Senans pour préparer la conférence des ministres de la culture à Helsinki a fait une déclaration, sous forme de résolution finale, où il expose ses soucis dans ce domaine.

e) La Fondation Gulbenkian a confié à l'AICA la préparation d'un dossier sur L'Art dans l'Enseignement dont se sont chargés M. Umbro APOLLONIO et M. Luciano CARAMEL.

f) Je n'insisterai pas sur certaines motions de censure prononcées par le maire de Tours, qui m'a valu une correspondance d'un genre humoristique.
D'autres interventions d'un caractère tout différent ont été demandées à l'AICA, en particulier en faveur de Moreno GALVAN, emprisonné en Espagne, mais qui refuse d'être libéré "sous caution".
La section anglaise ne nous parle guère de ses activités, mais demande une intervention au sujet de la validité de la carte de membre qui n'est plus reconnue dans les musées anglais.

g) Vols d'oeuvres d'art.- Ce n'est pas une préoccupation récente; vous vous souvenez, entre autres, d'une intervention de Mme Palma BUCARELLI, l'année dernière à Amsterdam. Un colloque a été organisé à Florence en novembre 1971, repris par l'UNESCO et l'ICOM en ce moment à Bruxelles. Les dates coïncidant avec celles de notre Assemblée générale, M. Karel GEIRLANDT de la section belge y représente l'AICA.

h) L'Assemblée générale aura aussi à procéder aux opérations statutaires : rapport moral du Secrétaire général, rapport financier du Trésorier général, Admission de nouveaux membres, admission d'une nouvelle section, renouvellement des membres du Conseil d'Administration et des vices-présidents sortants.

- Le Président demande si quelqu'un désire lui poser des questions.

M. de SOLIER : qui de nous s'occupe de TV ?

Le président : Je viens de collaborer à l'élaboration de 13 émissions sur l'art. C'est une expérience très enrichissante. Les membres de l'AICA peuvent aussi le faire. M. VEELEN a pris des contacts pour obtenir la présence de cadres de l'ORTF; Mme Madelaine KOULITCHENKO, chef de la section de production des émissions d'art et M. Jean-Luc DEJEAN, conseiller artistique auprès du Président-directeur général de l'ORTF prendront part à la Table ronde sur les rapports de la critique d'art et de la télévision qui aura lieu vendredi. Dans quelle mesure cela peut-il être suivi d'effets ? Si on fait des suggestions directes, on n'obtient rien. Si on peut entrer dans le cadre d'une TV nationale ou de l'Eurovision; on obtient satisfaction; dans le cadre du Conseil de l'Europe, par l'Eurovision. Quels films peuvent être valables pour une extension ? 13 films seront soumis à des experts parmi lesquels j'espère qu'il y aura des membres de l'AICA.

II Problèmes de la présidence.-

Le Président : ces problèmes doivent être discutés sans passion. Il s'agit d'une tâche lourde et je vous assure qu'elle n'est pas seulement honorifique, elle demande beaucoup de temps, exige des efforts soutenus pour la poursuite et l'exécution des travaux entrepris. Le président doit pouvoir disposer d'un secrétariat.

M. ARGAN : j'ai l'impression, après une longue expérience de l'AICA, que nos problèmes ont marché vers une solution. C'est-à-dire que nos rapports avec l'UNESCO et le Conseil de l'Europe sont en bonne voie de réalisation.

J'ai une certaine responsabilité envers la présidence : à Prague, lorsque j'étais président, j'avais déclaré que, si possible, les présidents devaient être changés à l'expiration de chaque mandat. A ce moment-là, je pensais que c'était la solution la plus juste. Jacques LASSAIGNE a tenu, lors de notre assemblée d'il y a 3 ans à Stockholm, à suivre ce conseil et à ne pas insister sur une réélection, que je lui avais d'ailleurs proposée. Mais je pense qu'aujourd'hui, la ligne de conduite d'il y a 6 ans rendrait un mauvais service à notre Association. Il faut considérer les qualités culturelles d'orientateur et de savant de René BERGER pour résoudre la crise, les problèmes de notre Association en ce moment et pour combiner l'extension de l'AICA à d'autres pays et d'autres continents. Il est très difficile de suivre ces deux lignes parallèlement. En élargissant l'AICA, on donne un caractère d'organisation professionnelle. Pour ~~xxxfaixxxxxx~~ soutenir une activité culturelle et scientifique rigoureuse, il ne faudrait pas trop élargir, rester un club.

Il ne faut pas renoncer à l'activité avec l'UNESCO, ni à une activité culturelle; et c'est pour les problèmes que René BERGER nous a exposés que nous pourrons envisager la possibilité d'un Congrès extraordinaire au Zaïre l'année prochaine.

Nous avons une sérieuse responsabilité et je pense que nous pourrons y revenir en Assemblée Générale. Dans

le Tiers-monde, il y a la question du patrimoine artistique et de sa protection qui est grave et urgente. Personne ne se préoccupe de ce que deviendra ce patrimoine au Vietnam, ni dans l'Afrique Noire en voie d'industrialisation et de développement économique. Le Zaïre a créé une organisation de protection gouvernementale pour acheter et pour enrichir des musées, mais elle n'est qu'à ses débuts. Il appartient aux critiques d'art d'aider ces pays à protéger ce patrimoine d'art. Le congrès au Zaïre doit ouvrir un horizon nouveau pour notre Association. Pour cette nécessité du développement au Tiers-monde pour la protection du patrimoine artistique et aussi du paysage par des méthodes scientifiques, avec une organisation bien structurée, nous avons besoin de la compétence et de l'enthousiasme dont BERGER nous a donné de nombreux exemples.

M. René BERGER : remercie M. ARGAN. Il rappelle cependant qu'il est arrivé au bout de son mandat de 3 ans; il croit souhaitable qu'il y ait un successeur pour reprendre une charge aussi lourde.

M. Pierre JEANNERAT : vous avez commencé des travaux dont il est souhaitable que vous assuriez la continuation.

M. Hans L.C. JAFFE :je suis de ceux qui ont rédigé nos Statuts actuels, ils offrent la possibilité de remaniements et de changements.
En Hollande, j'ai vu avec quelle compétence René BERGER a travaillé comme président de la dernière assemblée et souhaite qu'il reste président pour un nouveau mandat.

M.René BERGER : Argan et Lassaigne se sont trouvés dans la même situation délicate puisque nous avons tous trois mis en route un certain nombre d'activités; chacun fait un nouveau pas et même mes initiatives doivent être reprises, mais à certaines conditions. Nous sommes en période de difficultés comme toutes les organisations internationales, nous devons penser à quelqu'un qui puisse remplir les conditions exigées et s'y déclare apte.

M. Sven SANDSTRØM : en travaillant pour les Archives de l'Art contemporain, j'ai constaté que beaucoup sont aptes, mais que peu font preuve de constance. Partout il faut une continuité de pensée et d'action. J'ai toujours trouvé chez René BERGER cette continuité et cette pensée généreuse jusque dans les détails. Je trouve cela rare et admirable.

M. JEANNERAT donne lecture de deux lettres des présidents des sections australienne et japonaise demandant la réélection de M. René BERGER.

M. René BERGER : Il faut prendre le temps de la réflexion et, en cas de nécessité, prendre conseil des présidents qui ont précédé.

M. Jacques LASSAIGNE : rappelle d'abord les événements qui avaient rendu souhaitable qu'un nouveau président soit élu tous les trois ans. Il se déclare aussi d'accord pour que le président puisse disposer d'un vrai secrétariat.
Puis il conclut en disant : "Le problème est maintenant clair, s'il y a une possibilité de trouver un président, une candidature, si nous trouvons un confrère qui ait le courage, la force, les moyens, il faut le dire. Mais il ne s'agit vraiment pas d'une charge honorifique, si nous réélisons René BERGER, c'est vraiment parce qu'il est le plus qualifié.
J'ai aussi pensé souhaitable qu'il y ait un premier vice-président désigné d'avance. En cas de nécessité, il ne faut pas être obligé de le désigner au hasard. Ce serait une mesure de prudence."

Mme Francine LEGRAND : je puis dire que la réélection de M. René BERGER est le voeu de toute la section belge. L'AICA prend un nouveau départ dans le sens de la spéculation et des échanges, mais aussi de l'efficacité. En 3 ans on ne peut qu'amorcer les problèmes, il faut une période beaucoup plus longue pour pouvoir constater les résultats. Après l'intervention de M. Jacques Lassaigne, il appartient à M. BERGER de nous dire s'il veut bien

accepter de prévoir quelqu'un pour aider et soulager le président dans ses responsabilités.

M. René BERGER : je tiens à vous exprimer ma gratitude. Je ne demande pas à être réélu; je suggère que nous réfléchissions si quelqu'un est habilité. Il ne s'agit pas simplement d'une élection, il faut que le candidat puisse donner l'assurance qu'il est en mesure de répondre aux obligations. La désignation d'un premier vice-président me paraît indispensable.
A la suite des téléphones et des rencontres que nous avons eux avec Conil Lacoste, en raison des possibilités de développement avec le Conseil de l'Europe, il faut que ces responsabilités puissent être assumées sans courir le risque d'une incapacité subite. Dans les 3 jours qui viennent, nous devons décider. Si vous estimez qu'une réélection puisse se produire, je ne me déroberai pas, mais je mets la charge à disposition.

M. Jacques LASSAIGNE : je ne serai pas présent jeudi. Pour la vice-présidence, il y a un point de vue vers l'avenir. On a toujours beaucoup demandé aux vices-présidents. Il y en a un auquel je pense en particulier, c'est notre ami KOTALIK. Il dispose d'un secrétariat important. Je n'ai pas besoin de dire tout ce que la section tchèque est pour nous. Dans le comité de fondation de l'AICA, il y avait deux Tchèques. Je pense aussi qu'un des présidents de sections des pays de l'Est nous offrirait peut-être le moyen d'obtenir ce que nous avons cherché depuis le début; nous avons eu des espérances qui ne se sont pas réalisées, mais qui pourront l'être un jour.

III Travaux des Commissions spéciales.

Le lieu de réunion des Commissions sera indiqué ultérieurement.
M. Guy WEELEN organisera la Commission des Statuts.
M. Raoul Jean MOULIN est chargé de la Commission des admissions.

Séance levée à 10 h. 45.

Paris, le 12 septembre 1972.
M.-Th. Ketterer.